

LA BAISSÉ DES ARRIVÉES DE TOURISTES INTERNATIONAUX A PESÉ SUR LA DEMANDE

Une fin d'année catastrophique pour le secteur de la location de voitures

■ L'exercice a été faussé par la baisse d'activité de 25% au quatrième trimestre 2015 ■ Pour l'actuel exercice, les opérateurs veulent se rabattre sur le tourisme interne pour stopper la baisse d'activité qui se prolonge depuis 3 ans ■ L'exonération de la TVA favorise les créations de sociétés, même si l'activité continue de se dégrader.

Les loueurs de voitures bouclent une année 2015 morose. Les opérateurs s'attendent à un recul de l'activité à deux chiffres après deux années successives de baisse en 2014 et 2013. Les choses avaient pourtant très bien commencé. L'activité a connu une hausse de 16% sur les trois premiers trimestres, recouvrant même des progressions de près de 30% au niveau de certaines régions, ce qui établit le parc loué durant la période à 96 000 véhicules, rappelle Tarik Dbilij, président de la Fédération des loueurs de voitures sans chauffeur au Maroc (Flascam). Les affaires ont notamment été portées par une saison estivale remarquable : l'activité a progressé de 25% par rapport à l'égale période de 2014. Mais il s'en est suivi, au quatrième trimestre, un repli comparable (25%) qui a tout remis en question. «La raison en est la décre de arrivées de touristes du fait d'événements internationaux défavorables (attentats de Paris...)», explique-t-on auprès de la Flascam (le gros du chiffre d'affaires du secteur,



autour de 5 milliards de DH, est réalisé avec les non-résidents).

Fait notable dans ce contexte de marché globalement défavorable, la demande pour les voitures de luxe est restée bien orientée sur toute l'année alors même que le segment ne cessait de dégringoler depuis 2010, selon les professionnels. «Ceci s'explique par la décre de loyers pour les véhicules premium, en raison d'une concurrence croissante», commente M. Dbilij. «Les voitures qui se louaient jusqu'à 8 000 DH par jour sont proposées aujourd'hui à partir de 2 000 DH», illustre-t-il. Cependant, beaucoup ne voient dans cette embellie du segment qu'une phase passagère. «Pour péren-

niser cette bonne orientation, des actions pour attirer un tourisme de luxe sont indispensables. Or, les efforts en la matière restent jusqu'à présent timides», explique un opérateur.

Plus de 6 000 sociétés déclarées

De manière générale, vu la dégradation de la situation sur les derniers mois de 2015, les opérateurs ne se montrent pas très optimistes pour l'entame de 2016, ni d'ailleurs pour le reste de l'année. Ils planchent néanmoins sur des pistes pour accéder à de nouveaux gisements de clientèle afin de redresser la barre. Leur objectif est de mieux profiter du flux d'affaires que peut apporter le tourisme intérieur. Cette de-

mande reste aujourd'hui mal couverte en raison de l'incapacité de la clientèle locale de s'appuyer sur la monétique pour fournir la caution exigée lors de la location, pense-t-on au sein de la Flascam. Les loueurs ont en effet pour habitude de relever l'empreinte de la carte bancaire du client à titre de caution. «Les cartes en circulation au Maroc ont généralement un plafond quotidien de 2 000 DH alors que les loueurs exigent une caution de 10 000 DH», détaille M. Dbilij. La fédération est ainsi en discussion avec les grands opérateurs de la monétique pour dépasser ces limitations.

Du reste, le secteur entretient un paradoxe qui a cours depuis quelques années : en dépit de la poursuite de la dégradation de l'activité, il se crée toujours plus d'entreprises de location de voitures. Près de 1 100 entités ont vu le jour l'année passée (pour tout juste 278 fermetures).

Le nombre d'entreprises en exercice s'est ainsi établi à plus de 6 000, selon les estimations de la Flascam. «Depuis 2013, lorsque le volume d'affaires s'est

engagé sur une pente descendante, une centaine d'entreprises sont constituées par mois», selon les professionnels. Derrière ce mouvement de création intensif se cachent des acteurs intéressés exclusivement par l'exonération de la TVA pour une durée limitée sur l'achat de véhicules accordée au secteur. Cet avantage encourage des acteurs à créer des sociétés d'agrément, des coquilles vides dont le seul but est de permettre l'achat de voitures hors taxes, selon les professionnels.

Même les opérateurs déjà en place sur le marché ne se gênent pas pour créer une deuxième société, puis une troisième et ainsi de suite, afin de bénéficier continuellement de l'exonération. De fait, sur les 1 100 sociétés constituées en 2015, seules 60% correspondent à de véritables créations, de l'avis de la Flascam. Tout porte à croire que le mouvement ne devrait pas faiblir, surtout que la Loi de finances 2016 a étendu la durée d'exonération de la TVA à 3 ans au lieu de 2 ans ■